

1. PRÉSENTATION

CCI Formation Pro, SAS au capital Social de 1 228 899 euros (R.C.S. Lyon 900 074 956), est un organisme de formation professionnelle (N° de déclaration d'activité : 84691862869) dont le siège social est situé au 36, rue Sergent Michel Berthet 69009 Lyon (France).

CCI Formation Pro créé, propose et réalise des formations en inter-entreprises et en intra entreprise ainsi que des prestations de formation sur-mesure.

CCI Formation Pro propose ses prestations en format présentiel, pouvant se dérouler au sein de ses établissements, dans les locaux de CCI Formation Pro ou dans un lieu extérieur notamment dans les locaux du Client pour les formations en intra entreprise.

CCI Formation Pro propose également des formations en ligne à distance pouvant se dérouler en classe virtuelle, de façon synchrone, ainsi que des formations et des ressources digitalisées notamment sous sa marque commerciale REWORK by CCI Formation Pro, accessibles via une plateforme dédiée.

L'offre de formation à jour proposée par CCI Formation Pro est consultable en ligne sur son site internet www.cciformationpro.fr.

2. DISPOSITION GENERALES

2.1 Application

Les présentes CGV s'appliquent à l'offre de CCI Formation Pro : formation inter-entreprises, intra-entreprise, formation ou accompagnement individuel ou en groupe issue de son catalogue de formation ou conçues sur-mesure, en format présentiel, en classe virtuelle ou en format digitalisé, mission d'ingénierie pédagogique ou de formation, accompagnement et conseil formation, solutions et ressources d'apprentissage en présentiel, en distanciel, certification, tutorat.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toute commande de prestation passée auprès de CCI Formation Pro issue de son offre par tout Client (ci-après dénommé « le Client », la/les « partie(s) »).

CCI Formation Pro se réserve la possibilité de mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont accessibles sur son site internet.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Si une quelconque clause des présentes CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la commande du Client.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils de la part de CCI Formation PRO, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de prestation à ses besoins et se porte garant du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses collaborateurs et/ou salariés concernés par la prestation délivrée par CCI Formation Pro (ci-après dénommé « participant » ou « stagiaire »)

Toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation expresse formalisée de CCI Formation pro, prévaloir sur les présentes CGV.

Le fait que CCI Formation Pro, à un instant donné, ne se prévale pas de l'exécution de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

Les présentes CGV peuvent être complétées par des conditions particulières rattachées à une offre spécifique commercialisée par CCI Formation Pro.

2.2 Commande

La signature, par le Client ou par toute personne dûment habilitée par lui, d'un bon de commande et/ou l'accord sur toute proposition, devis, ou bulletin d'inscription implique que l'offre est réputée acceptée dès réception par CCI Formation Pro. Toute commande est ferme et définitive et implique de la part de l'acheteur l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2.3 Prix

Nos prix concernant notre offre de formation sont exprimés en prix nets taxes, CCI Formation Pro n'étant pas assujéti à la TVA conformément à l'art 261.4.a du CGI. Pour toute prestation spécifique non directement liée à une action de formation, CCI Formation Pro pratiquera des prix Hors Taxes auxquels il sera ajouté la TVA conformément à la loi.

2.4 Facturation, délais et modalités de règlement

Les factures sont à régler par le Client dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture par chèque, virement bancaire ou postal. Aucun escompte ne sera appliqué même en cas de règlement effectué avant l'échéance.

CCI Formation Pro se réserve le droit de demander, après acceptation par le Client, un acompte du coût total de la prestation.

En cas de retard de paiement, CCI Formation Pro se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations sans engager sa responsabilité ou sans que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un remboursement.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal et donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (article L 441-6 du Code de commerce)

En cas de règlement partiel ou total par un tiers payeur, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de ce tiers et de la communiquer à CCI Formation Pro avant le démarrage de la formation.

En cas d'absence de prise en charge, de refus ou de non-paiement même partiel par ce tiers, le montant de la prestation ou le solde dû sera directement facturé par CCI Formation Pro au Client.

Les cas de facturation multiples ou complexes, selon le détail de facturation communiqué par le Client, peuvent entraîner des coûts de gestion supplémentaires, après acceptation par le Client.

2.5 Force majeure

En cas de force majeure, CCI Formation Pro ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur, les conflits sociaux internes ou externes à CCI Formation PRO, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, d' autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de CCI Formation Pro.

2.6 Responsabilité

CCI Formation Pro s'engage à informer et à conseiller au mieux le Client afin de proposer un programme et des modalités de formation au plus près de ses besoins spécifiques exprimés. Le Client, en sa qualité de professionnel, demeure le seul responsable de la consultation et du choix de la formation.

La responsabilité de CCI Formation Pro est expressément limitée aux dommages directs prouvés par le Client et ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de CCI Formation Pro ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

2.7 Propriété intellectuelle

Les contenus des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations ainsi que toute documentation ou ressource mise à disposition par CCI Formation Pro sur support papier et/ou numérique, adressée par courrier électronique et/ou lors de la Formation et/ou au sein d'un espace en ligne dédié, sans autorisation expresse CCI

Formation Pro. Ceci exclut toute opération, même partielle, par le participant et plus généralement par le Client, de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

Seul un droit d'utilisation personnel, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Participant.

L'accès à des modules de formation e-learning ou à des ressources digitalisées est assorti d'un droit d'utilisation non-exclusif et personnel, dans la limite de la durée d'utilisation souscrit par le Client.

Ce droit d'utilisation court, pour une durée limitée, à compter de la date d'envoi des identifiants individuels et personnels transmis par CCI Formation Pro au participant à l'adresse mail qu'il aura renseigné ou que le Client aura transmis

2.8 Confidentialité

Chaque partie s'engage à ne divulguer aucune information et/ou document (économique, technique, commercial...) concernant l'autre partie, auquel elle pourrait avoir accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus préalablement à la prestation (notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par CCI Formation Pro au Client).

CCI Formation Pro s'engage à ne communiquer, auprès de ses partenaires ou prestataires, que les informations, transmises par le Client (y compris celles concernant les participants), strictement nécessaires à la réalisation de la prestation.

2.9 Communication

CCI Formation Pro se réserve la possibilité de reproduire les marque, logo et nom du Client pour les besoins de la prestation fournie. Le Client accepte expressément, par son acceptation des présentes CGV, que son nom, marque, logo, puisse être cité comme référence à des fins de marketing et de communication vis-à-vis de ses clients et prospects, ainsi qu'en cas d'exigence légale, réglementaire ou comptable. Toutefois, le Client dispose du droit de s'opposer à cette utilisation à tout moment par notification écrite adressée à CCI Formation Pro. À réception de cette opposition, CCI Formation Pro s'engage à cesser toute exploitation à des fins de référence commerciale et marketing dans les meilleurs délais.

2.10 Protection des données personnelles

Les informations demandées au Client le concernant ou concernant les participants sont nécessaires au traitement de la commande et à la réalisation de la prestation par CCI Formation Pro. Le Client en informe les participants qu'il inscrit à une prestation de formation.

CCI Formation Pro veille à la protection des données personnelles conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel dit « RGPD », qui est le texte de référence européen en matière de protection des données personnelles. CCI Formation Pro s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement des données réponde aux exigences du règlement et garantisse la protection des droits des personnes concernées. Conformément à la réglementation en vigueur, le Client ainsi que tout participant, bénéficie d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui le concernent. Il peut également s'opposer ou obtenir la limitation des traitements, l'effacement des données le concernant ou encore introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle telle que la CNIL.

Pour toute information ou exercice ces droits, le Client peut contacter le DPO de CCI Formation Pro à l'adresse mail suivante : dpo-ccifp@lyon-metropole.cci.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CCI Formation Pro – DPO – 36 rue du sergent Michel Berthet 69009 Lyon. La politique de protection des données personnelles de CCI Formation Pro est disponible et mise à jour sur son site internet www.cciformationpro.fr

2.11 Stagiaires en formation

Le Client est informé que les participants à une formation sont tenus de respecter le Règlement Intérieur des Stagiaires de la Formation Continue de CCI Formation Pro ainsi que la charte d'utilisation des Ressources du Système d'Information et de Communication transmis à l'occasion de la convocation des participants, disponibles à l'accueil et sur le site internet de CCI Formation Pro.

CCI Formation Pro Formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la Formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

2.12 Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et CCI Formation Pro à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution du contrat de prestation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement du litige sera du ressort du tribunal compétent sur le territoire de CCI Formation Pro à Lyon.

2.13 Réclamations

Toute réclamation pourra être adressée à CCI Formation Pro par mail : cciformationpro@lyon-metropole.cci.fr, par courrier à notre adresse postale ou par téléphone au 04 72 53 88 00

3 ORGANISATION ET DEROULEMENT DES FORMATIONS

L'action de formation ainsi que la certification éventuelle sanctionnant la formation sont organisées par CCI Formation Pro selon les modalités et dans les conditions indiquées dans la fiche technique ou la proposition technique et financière élaborée par CCI Formation Pro. Les diplômes, titres et références des formateurs sont communiquées au Client à sa demande.

3.1 Documents contractuels

Après réception de la commande du Client, CCI Formation Pro établit une convention de formation mentionnant l'intitulé, les dates et le lieu de formation et ainsi que les informations fournies par le Client (éléments de facturation, nom, prénom, adresse mail des participants). La convention est établie en deux exemplaire dont un exemplaire est à retourner signé par le Client ou la personne dûment habilitée par lui avec le cachet de l'entreprise.

Une convocation mentionnant les informations pratiques de la formation est envoyée aux participants ou, le cas échéant, est transmise au Responsable Formation désigné par le Client.

Lors de l'exécution de la formation une feuille de présence est signée par chaque stagiaire.

A l'issue de la formation CCI Formation Pro met à disposition du Client les documents relatifs au suivi de la formation et transmet les éléments attestant de la réalisation de la formation.

3.2 Report ou annulation à l'initiative du Client

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre CCI Formation Pro et le Client. Elles sont bloquées de façon ferme. Toute demande de report ou d'annulation d'une session de formation intra-entreprise ou d'une inscription à une session de formation inter-entreprises doit être communiquée à CCI Formation Pro par écrit.

Les frais éventuels engagés par CCI Formation Pro et non remboursables (préparation d'une session, transports, passage d'examen, licences, etc...) seront facturés au Client.

De plus, l'annulation ou le report d'une session de formation ou d'une inscription à une session de formation donne lieu à des indemnités compensatrices si la demande est faite :

- entre 30 et 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation : l'indemnité facturée correspondra à 30% du coût de la formation
- entre 14 et 6 jours ouvrés avant le démarrage de la formation : l'indemnité facturée correspondra à 50% du coût de la formation
- A moins de 6 jours ouvrés avant le démarrage de la formation : l'indemnité facturée correspondra à 100% du coût de la formation

3.3 Remplacement d'un participant

CCI Formation Pro accepte qu'un participant puisse se substituer à un autre, sans frais, et sous réserve que le Client ait, au préalable informé par écrit CCI Formation Pro et transmis les informations rattachées au nouveau participant au plus tard 2 jours ouvrés avant la formation.

Le remplacement ne peut pas avoir lieu en cours de formation.

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité du Client de s'assurer de l'adéquation des prérequis de chaque participant pour suivre la formation ou satisfaire aux conditions spécifiques de la certification.

3.4 Méthodes pédagogiques / Moyens mis en œuvre / Evaluation de la prestation

CCI Formation Pro met à disposition des participants l'ensemble des moyens et ressources nécessaires à l'exécution de la formation conformément aux éléments présentés dans le programme, la proposition ou le devis.

Les moyens utilisés peuvent être des supports de formation, des cas pratiques, des exercices variés transmis en version papier ou sous format numériques au choix de CCI Formation Pro.

Les équipes de CCI Formation Pro sont à la disposition du Client pour le conseiller et l'orienter sur le choix des contenus, modalités et durée de formation adaptés aux besoins des participants.

Des modalités de positionnement sont proposées en amont et en fin de formation.

Tout au long de la formation, le formateur CCI Formation Pro propose des activités permettant d'évaluer les acquis de formation en continu et de repérer les difficultés éventuelles afin d'accompagner les participants dans leur progression.

A l'issue de la formation, dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de CCI Formation Pro, les participants sont invités à renseigner un questionnaire de satisfaction sur la prestation de formation. La synthèse des résultats peut être adressée au Client sur sa demande.

3.5 Dispositions spécifiques aux formations Inter-entreprises, présentes ou à distance

Le présent article concerne les prestations de formations inter-entreprises telles que présentées au catalogue CCI Formation Pro sur son site internet. Les formations inter-entreprises sont réalisées dans les locaux mis à disposition par CCI Formation Pro ou à distance selon les modalités décrites.

3.5.1 Déroulement des formations inter-entreprises

CCI Formation Pro met à disposition tout le matériel nécessaire à la réalisation de la formation et ou de la certification. CCI Formation Pro se réserve le droit, après information du Client, de réaliser la formation sur un autre site proche de ses locaux ou de réaliser ses formations en classe à distance si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Les formations ou les certifications se déroulant à distance sont dispensées avec les outils définis par CCI Formation Pro. Les identifiants, mots de passe ainsi que les coordonnées du support technique sont communiqués aux participants lors de leur convocation par e-mail, avant le démarrage de la session. Il appartient au Client de s'assurer de la compatibilité de la solution proposée par CCI Formation Pro avec le matériel utilisé par les participants.

Tous les éléments d'information concernant les actions de formation organisées par CCI Formation Pro sont présentés dans la fiche technique du stage comprenant les objectifs, moyens et méthodes pédagogiques, le contenu/déroulement du programme, la durée et les tarifs applicables. Le détail de ces fiches est consultable sur le site <https://www.cciformationpro.fr/>

En cas de contradiction entre deux tarifs, le tarif du site internet à la date de la commande est applicable. Les offres promotionnelles éventuelles ne sont pas cumulables. Seule l'offre économiquement la plus avantageuse pour le Client est retenue.

Les tarifs ne comprennent pas les frais de déplacement, d'hébergement ou de repas des participants.

3.5.2 Retard et Absence des participants

En cas de retard ou d'absence partielle du participant à la formation, le Client est redevable de la totalité du prix de la formation. En cas d'absence justifiée par un certificat médical, le participant pourra reporter son inscription sur une session identique ultérieure. A défaut de justificatif transmis sous 72H à CCI Formation Pro, l'intégralité du coût de la formation restera exigible auprès du Client.

3.5.3 Tenue des sessions de formation inter-entreprise et report par CCI Formation Pro

L'inscription d'un participant en session de formation peut être acceptée, sous réserve de places disponibles, jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date de démarrage, sauf conditions spécifiques propres aux financeurs.

En cas d'insuffisance du nombre de participant, CCI Formation Pro se réserve le droit d'annuler ou de reporter sans indemnité une session de formation. Dans ce cas CCI Formation Pro en informe le Client par écrit et peut proposer d'autres dates, modalités ou lieux de session pour la même formation ou pour une formation répondant à des objectifs pédagogiques similaires.

3.6 Dispositions spécifiques aux formations en intra-entreprise, présentes ou à distance :

Le présent article concerne les prestations de formation intra-entreprise réalisées sur-mesure par CCI Formation Pro dans les locaux de CCI Formation Pro, dans les locaux du Client (ou mis à disposition par celui-ci) ou à distance (classe virtuelle).

3.6.1 Commande :

La demande du Client fait l'objet d'une proposition technique et financière proposée par CCI Formation Pro.

La validation et l'acceptation de cette proposition sont formalisées par le bon pour accord du Client, ou de son représentant dûment habilité, et est communiquée à CCI Formation Pro avant la fin du délai de validité mentionné.

La réception de l'accord du Client fait office d'acceptation du Client des termes de la proposition et des présentes CGV.

3.6.2 Nombre de participants

Le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de participants prévu lors de la commande, sauf acceptation expresse préalable par CCI Formation Pro. Un nombre supérieur de participants pourra entraîner un réajustement tarifaire de la prestation.

3.6.3 Déroulement des formations intra-entreprise présente ou à distance

Les modalités et conditions logistiques de la formation sont prévues dans la proposition technique et financière communiquée par CCI Formation Pro.

Pour les prestations se déroulant au sein de ses locaux, CCI Formation Pro met à disposition tout le matériel nécessaire à la réalisation de la formation et ou de la certification.

CCI Formation Pro se réserve le droit, après information du Client, de réaliser la formation sur un autre site proche de ses locaux ou de réaliser ses formations en classe à distance si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Si la prestation intra-entreprise se déroule dans des locaux choisis par le Client, il lui appartient de mettre à disposition les moyens techniques et matériels nécessaires au bon déroulement de la formation et de transmettre à CCI Formation Pro toute information d'accès (plan, règles sanitaires, règles de sécurité...) avant le démarrage de la formation.

Pour les formations ou les certifications se déroulant à distance, CCI Formation Pro transmet les identifiants, mots de passe ainsi que les coordonnées du support technique aux participants lors de leur convocation par e-mail, avant le démarrage de la session. Il appartient au Client de s'assurer de la compatibilité de la solution proposée par CCI Formation Pro avec le matériel utilisé par les participants.

Si le Client souhaite utiliser une autre solution technologique pour une formation intra-entreprise à distance, il s'engage à fournir à CCI Formation Pro, avant le démarrage de la formation, les identifiants, mots de passe ainsi que les coordonnées de son support technique.

Si le Client n'est pas en mesure de fournir les équipements matériels et techniques qui devaient être fournis par ses soins, ou qu'ils ne sont pas opérationnels pour permettre la tenue de la formation, CCI Formation Pro pourra reporter la formation. Ce report donnera lieu, à titre d'indemnité, à la facturation des coûts d'animation et des frais engagés.